

Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines

Muriel Georges Leroy, Dominique Heckenbenner, Jean-Denis Laffite, Nicolas Meyer, Etienne E. Dambrine, Jean-Luc Dupouey

▶ To cite this version:

Muriel Georges Leroy, Dominique Heckenbenner, Jean-Denis Laffite, Nicolas Meyer, Etienne E. Dambrine, et al.. Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines. Colloque Sylva 2004: Forêt, Archéologie et Environnement, Dec 2004, Lorraine, France. hal-02758514

HAL Id: hal-02758514 https://hal.inrae.fr/hal-02758514

Submitted on 4 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines

Murielle GEORGES-LEROY (1), Dominique HECKENBENNER(2), Jean-Denis LAFFITE(3), Nicolas MEYER(4) avec la collaboration de Etienne DAMBRINE et Jean-Luc DUPOUEY

- (1) Conservateur du Patrimoine, SRA de Lorraine 6, pl. de Chambre 57045 Metz cedex 1, murielle.leroy@culture.gouv.fr
- (2) Conservateur, Musée du Pays de Sarrebourg Rue de la Paix 57400 Sarrebourg, musee.sarrebourg@wanadoo.fr
- (3) Chargé d'études, INRAP Grand Est Nord, Rue de Méric CS 80005 57063 Metz cedex 2, jean-denis.laffite@inrap.fr
- (4) Chargé d'études, INRAP Grand Est Nord, Musée du Pays de Sarrebourg Rue de la Paix 57400 Sarrebourg, musée.sarrebourg@wanadoo.fr (UMR 7044 Strasbourg)

Résumé

En Lorraine, deux grandes aires géographiques, étudiées depuis le XIX° s., font à nouveau l'objet depuis une dizaine d'années de recherches sur un type particulier de vestiges qui se présentent essentiellement sous la forme de pierriers : le plateau calcaire des Côtes de Moselle, de Pont-à-Mousson à Neufchâteau et le piémont vosgien au sud-est de Sarrebourg jusqu'au seuil du col de Saverne. Ces pierriers restituent un véritable paysage fossilisé qui peut couvrir des surfaces considérables de plusieurs centaines d'hectares. Ils correspondent à des structures agraires (limites de parcelles, terrasses, tas d'épierrement, etc), mais aussi à des voies, à des bâtiments, des nécropoles, des sanctuaires et des carrières. A ce jour plusieurs milliers d'hectares sont inventoriés dans ces deux secteurs. Deux approches différentes, mais complémentaires sont mises en œuvre pour aborder ce type de structures. Dans le piémont vosgien, des relevés très détaillés au théodolite ont été réalisés sur 80 ha, afin de mieux comprendre leur organisation spatiale et leur environnement (nécropole, sanctuaire, parcellaire). C'est en revanche une approche plus extensive qui a été privilégiée sur le plateau calcaire avec des relevés beaucoup plus schématiques au GPS, mais couvrant d'immenses étendues (8000 ha) et leur intégration à un SIG, en association avec des données environnementales.

Une majorité des sites étudiés est attribuable à la période gallo-romaine, mais certains sont toutefois datés de l'époque médiévale. Ils témoignent d'une exploitation assez systématique et organisée de ces secteurs, qui a eu un fort impact environnemental, encore sensible actuellement.

Les forêts lorraines recèlent de nombreux sites archéologiques. Dans cette région, la base Patriarche du Ministère de la Culture et de la Communication, support de la carte archéologique nationale, recense 3000 entités archéologiques qui pourraient se situer en forêt, sur un total de 25000 entités (état fin 2004)¹. Dans le cadre de ce collogue, nous nous sommes intéressés à un type particulier de sites, qui se présentent essentiellement sous la forme de pierriers (fig. 1). Ceux-ci restituent un véritable paysage fossilisé couvrant des surfaces considérables de plusieurs dizaines voire plusieurs milliers d'hectares. Ils ont été préservés, depuis plus de 1500 à 2000 ans pour certains, par le milieu forestier; protection dont n'ont pas bénéficié les autres vestiges qui ont été érodés ou détruits par les labours ou les aménagements divers. Ces pierriers, sortes d'éboulis allongés, sont en partie

recouverts par la végétation. Pouvant exceptionnellement atteindre 1,50 m, leur hauteur conservée ne dépasse pas en général quelques dizaines de centimètres ; ils peuvent parfois être suivis sur plusieurs centaines de mètres de long. Associés à des terrasses, empierrées ou non, ils délimitent des parcelles de forme plus ou moins régulière, des enclos ou des chemins, souvent matérialisés par une double ligne de pierriers. Mais certains de ces pierriers correspondent aussi à des tas d'épierrements circulaires ou à des bâtiments effondrés.

Ce type de vestiges est largement répandu en Lorraine, mais il commence surtout à être connu dans deux aires géographiques (fig. 2). La première zone implantée sur le plateau calcaire des Côtes de Moselle, entre Nancy et Neufchâteau, fait l'objet de

(1) Une entité archéologique est une information archéologique localisée, caractérisée par un ensemble cohérent de vestiges présentant une unité chronologique et/ou fonctionnelle sur un espace donné. Le calcul du nombre d'entités recensées en forêt a été fait en croisant la localisation des sites avec la couche des forêts lorraines. Le chiffre obtenu est donc imprécis, car certaines entités archéologiques mal situées sont référencées sur le centroïde de la commune et d'autres sont imprécisément localisées.

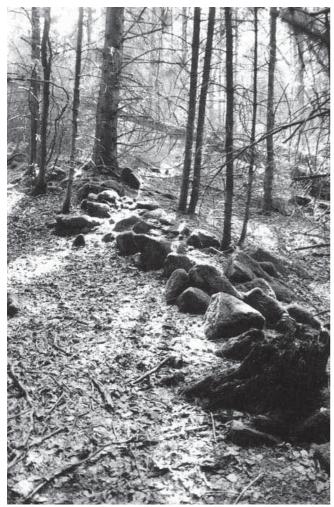


Figure 1 : Vue d'une terrasse empierrée à Saint-Quirin, Belle-Roche (cliché D. Heckenbenner).

travaux depuis 1998 par une équipe composée d'archéologues du Service Régional de l'Archéologie et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Murielle Georges-Leroy, Jean-Denis Laffite), de chercheurs de l'Institut National de Recherches Agronomiques de Nancy (Etienne Dambrine, Jean-Luc Dupouey) et d'agents de l'Office National des Forêts (Philippe Loué).

La seconde zone, dans le piémont vosgien au sud-est de Sarrebourg jusqu'au seuil du col de Saverne, est étudiée depuis 1992 par une équipe d'archéologues de divers statuts (Collectivité, INRAP, bénévoles) travaillant autour du musée du Pays de Sarrebourg (Dominique Heckenbenner, Nicolas Meyer). Ces deux zones sont toutes deux connues des érudits locaux depuis le XIX^e siècle : pour le plateau calcaire on peut signaler les travaux de Etienne Olry, François Barthélemy, Gustave Bleicher et Jules Beaupré, dans le dernier tiers du XIX^e siècle et pour le piémont vosgien ceux de Alfred Goldenberg, Charles-Gabriel Beaudet de Morlet, Timothée Welter, puis Adam Reusch,

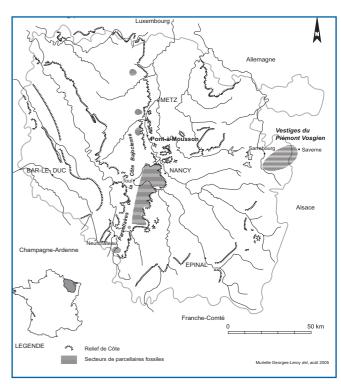


Figure 2 : Localisation des parcellaires fossiles (pierriers) conservés en forêt en Lorraine.

Albert Fuchs et Emile Linckenheld. Elles ont à nouveau été réétudiées dans les années 1970 par Etienne Louis, Michel Loiseau et Philippe Bruant pour le plateau calcaire et par François Pétry et Marcel Lutz pour les Vosges.

Des vestiges semblables sont recensés dans d'autres régions (Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Rhénanie et Eifel en Allemagne), mais on signalera seulement à titre de comparaison ceux présentés lors de ce colloque sur le secteur des sources de la Seine (E. de Laclos, M. Mangin) et la forêt de Châtillon en Côte d'Or (Y. Pautrat, D. Goguey) et sur la forêt de Brotonne en Normandie (M.-C. Lequoy).

Le plateau bajocien entre Nancy et Neufchâteau : l'exemple du massif forestier de Haye

Principalement située dans le département de la Meurthe-et-Moselle, entre Nancy et le nord de Neufchâteau, la première zone d'étude, de près de 40 km de long sur 10 à 20 km de large, est implantée sur des plateaux, culminant entre 350 et 450 m et limités à l'est par les Côtes de Moselle et leurs buttes témoins (fig. 3). Géologiquement ces terrains sont des terrains calcaires ou marno-calcaires appartenant au Bajocien, qui peuvent être localement recouverts

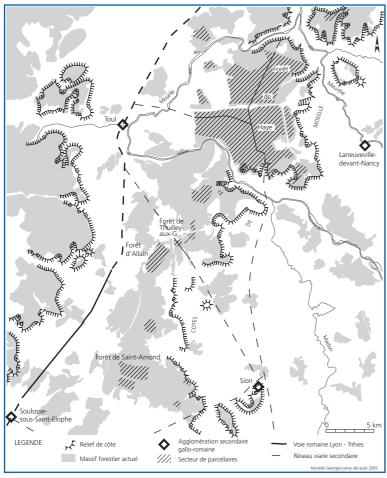


Figure 3 : Inventaire des secteurs de parcellaires fossiles conservés en forêt entre Nancy et le nord de Neufchâteau, dans leur contexte gallo-romain.

de formations superficielles limono-argileuses. De grands massifs forestiers, principalement des hêtraies, couvrent presque entièrement ces plateaux. Il s'agit principalement de forêts communales ou domaniales, ce qui facilite l'accès aux travaux de terrain.

Dans ce secteur, 8000 ha de parcellaires fossiles ont été inventoriés depuis 1993, ce qui représente 20 % de la surface forestière du secteur. Les principales zones étudiées sont tout d'abord la forêt communale de Allain, connue sous le nom de « bois Anciotta » pour laquelle nous possédons le relevé le plus ancien, à savoir celui de E. Olry de 1870 (Olry, 1875). Un nouveau relevé, de 300 ha environ sur les 400 ha identifiés, a été levé dans les années 1970 par Ph. Bruant (Peltre et Bruant, 1991). Ce dernier, comme son prédécesseur, y a également réalisé quelques sondages, avec la collaboration de E. Louis.

Deux autres massifs forestiers ont été explorés en 1998 par notre équipe pluridisciplinaire, le massif forestier de Saint-Amond (450 ha de vestiges relevés) et la forêt communale de Thuilley-aux-Groseilles (150 ha de ves-

tiges, dont 25 ha relevés). En plus des travaux de cartographie, des sondages archéologiques y ont été réalisés sur plusieurs bâtiments (Laffite, 2001 et 2002), ainsi que des travaux plus spécifiques, dirigés par E. Dambrine et J.-L. Dupouey, sur l'impact des occupations agricoles anciennes sur le plan de la biodiversité forestière (Dupouey *et al.*, 2002). Pour plus de précisions, nous renvoyons à ces publications, ainsi qu'à un premier état de la question présenté en 2000 (Georges-Leroy *et al.*, 2003).

Depuis 2000, ces travaux communs portent sur le massif forestier de Haye. Implanté dans la boucle de la Moselle entre Nancy et Toul, ce massif d'une superficie de 12000 ha est quasi exclusivement constitué de la forêt domaniale de Haye (6500 ha) et de forêts communales. Un très important travail de cartographie systématique y est en cours depuis 2000, et ce malgré les énormes dégâts causés par la tempête de décembre 1999, qui outre un grand nombre de destructions posent des problèmes d'accessibilité de et lisibilité. Principalement réalisé par l'INRA et l'ONF à l'aide de GPS (Patrick Behr et Philippe Loué), il intègre les relevés effectués en 1979 par E. Louis au théodolite et ceux menés depuis 1995 par Ph. Loué au topofil (ou au pas) et à la boussole. A ce jour, environ 6 700 ha répartis dans un quadrilatère de 12 km sur 13 km sont relevés (fig. 4), mais il reste encore au moins 2000 ha à prospecter, principalement dans la partie nord du massif. Il s'agit donc de la plus importante zone de vestiges de parcel-

laires connue dans la région.

Le choix du GPS pour la cartographie, malgré une précision bien moindre qu'un théodolite, surtout en milieu forestier, et donc un relevé plus schématique², a été fait car c'était alors le seul outil qui nous permettait cette approche extensive. Nettement plus rapide qu'un levé au théodolite³, même si le temps consacré à ce relevé est tout de même important du fait de l'étendue à couvrir (près de 200 km de linéaire relevés à ce jour), la cartographie au GPS permet son intégration directe dans un système d'information géographique (SIG). Les autres types de relevés nécessitent une phase de géoréférencement qui, pour un certain nombre de raisons techniques, peut parfois se solder par une perte de précision. Ce manque de précision est toutefois à relativiser par rapport à l'échelle de travail, rarement inférieure au 1/10 000 pour le travail sur les parcellaires.

Parallèlement ces données ont donc été intégrées à un SIG fonctionnant sous le logiciel ArcView 3.3. Il comprend un certain nombre de thèmes archéologiques, avec leurs bases de données associées : voies, murées (pierriers linéaires), terrasses (avec ou sans pierrier), tas de pierres, dépressions,

⁽²⁾ La précision des GPS utilisés par l'INRA et le SRA (Trimble ProXL et PowerPathfinder) semble être dans des conditions favorables de quelques mètres, au pire 10-15 m. (3) Par exemple, une étude menée en 1997 pour le compte de l'ONF, a montré que l'équivalent de 24 jours de travail pour une personne ont été nécessaires pour des levés au théodolite contre 8 heures de travail au GPS (Piedallu et Gégout, 2002).

habitats, etc, ainsi que des thèmes écologiques (zones de petites pervenches et de groseilliers à maquereau, qui sont des indicateurs d'occupation humaine, relevés de végétation et de sols). Un certain nombre de fonds cartographiques sont également mobilisés (limites administratives, parcellaire forestier de l'ONF, Scan 25 et Bd Alti de l'IGN, etc). Ce SIG a été utilisé dans un premier temps comme un outil de gestion des données collectées, très utile vues les étendues étudiées. Il permettra dans une phase ultérieure l'analyse spatiale de ces vestiges.

Beaucoup de travaux, de prospection notamment, restent à mener sur la forêt de Haye, mais un premier état de la question peut déjà être présenté.

Les relevés nous permettent de mieux appréhender les éléments structurants de ce paysage ancien. Ainsi 45 km de voies, que l'on peut répartir en deux catégories, sont en cours d'étude. Au moins deux voies principales traversent la forêt (fig. 3 et 4). La première semble parcourir le massif du nord au sud. Ses deux tronçons, séparés par l'actuelle autoroute A 31 qui coupe le massif forestier en deux, ont été reconnus sur une douzaine de kilomètres. Ils empruntent le sommet du plateau en évitant les profonds vallons qui existent à l'est et à l'ouest et franchissent la cuesta au nord et au sud, par deux vallons qui entaillent le plateau pour descendre jusqu'à la Moselle. La morphologie du tronçon sud commence à être bien connue. Sur les zones planes, la voie se présente soit en butte bordée de fossés latéraux soit bordée de pierriers latéraux. Dans les zones de franchissement de vallons la voie passe en butte en fond de vallon et en creux dans les pentes. Enfin, lorsque la voie est implantée à flanc de pente, elle passe en terrasse. Le niveau de circulation lui-même fait de 6 à 9 m de large, mais la largeur totale du dispositif (avec fossés et/ou pierriers latéraux) varie de 11 à 23 m. Les sondages réalisés en 2000 ont permis d'étudier sa structure interne composée d'un hérisson de pierres reposant sur un remblai et recouvert d'une couche de limons argileux gris compactés (Laffite, 2005) (fig. 5). Outre sa structure, sa datation repose sur le mobilier galloromain recueilli en 2000 (hipposandale et monnaies des ler et IIe s. trouvées dans l'empierrement), mais aussi sur la présence de plusieurs bâtiments gallo-romains implantés juste en bordure. Cette voie constitue en guelque sorte un tronçon parallèle à la grande voie impériale Lyon – Trêves, qui passe une dizaine de kilomètres à l'ouest, en évitant la boucle de la Moselle (fig. 3).

L'autre grande voie, reconnue sur environ 6 km, semble s'embrancher sur la première puis se diriger vers l'ouest, où elle pourrait mener à Toul, le chef-lieu de la cité des Leuques. Elle pourrait franchir la Moselle à Gondreville, où les piles d'un pont probablement gallo-romain ont été reconnues. Ce tronçon, qui disparaît presque totalement par endroits, a une morphologie et des dimensions semblables à la première.



Figure 4 : Massif forestier de Haye. Parcellaires fossiles et habitats gallo-romains.

Les voies secondaires se matérialisent en général par la présence d'un double pierrier linéaire ménageant un passage d'environ 5-6 m. Les tronçons reconnus sont moins longs, même si certains atteignent 2 km, mais ils semblent fonctionner plus étroitement avec le parcellaire. Ce parcellaire, qui reste totalement à analyser, est également matérialisé par des éléments linéaires qui prennent la forme de pierriers, les murées (près de 100 km relevés) ou de terrasses, marquées en aval par une déclivité plus forte que la pente naturelle (85 km relevés) ; ils témoignent de la mise en valeur agricole de ces plateaux. Les terrasses correspondent à des terrasses de culture, comme l'ont montré les coupes réalisées dans deux d'entre elles en avril 20054. Les murées, associées aux terrasses empierrées et à de nombreux tas de pierres (425 recensés), attestent d'un épierrement assez systématique de ces plateaux et donc également de leur mise en culture. Cette pratique de l'épierrement des champs mais aussi des pâtures de fauche est attestée chez les agronomes latins. Ces murées et ces terrasses matérialisent également pour certains de véritables limites parcellaires

(4) Menées avec la collaboration d'Anne Gebhardt, sédimentologue à l'INRAP, les analyses et l'exploitation des données de ces sondages sont encore en cours de traitement.

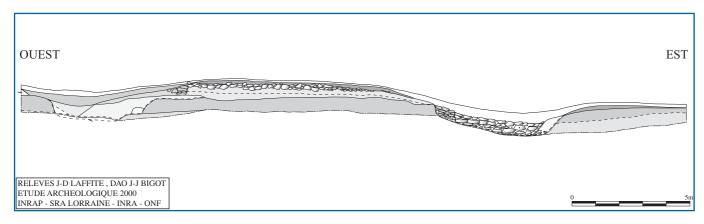


Figure 5 : Maron, Forêt domaniale de Haye, parcelle 323. Coupe de la voie gallo-romaine.

; les arpenteurs latins citent en effet parmi les types de limites possibles, les *attinae* (tas de pierre en forme de mur – Chouquer et Favory, 2001, p. 188).

La datation de ces parcellaires est délicate et se fait de manière indirecte, car peu d'éléments de datation sont contenus dans les terrasses ou les pierriers eux-mêmes. Les sondages de 2005 ont toutefois permis de recueillir un morceau de tuile gallo-romaine et un fragment d'amphore de Bétique dans une des terrasses étudiées. Un certain nombre de faits convergents attestent par ailleurs d'une datation gallo-romaine d'une majorité de ces parcellaires, même s'il n'est pas toujours possible de distinquer dans le détail des éléments qui pourraient être d'autres époques. Il en est ainsi de la datation des structures liées à ces parcellaires, comme les bâtiments (cf. infra) ou les voies, mais aussi de celle du mobilier ramassé en surface. Par ailleurs, l'analyse des cartes et textes médiévaux et modernes apporte également un certain nombre de renseignements. Ainsi on sait que dès le XIIe s., l'étendue du massif forestier de Haye est peu différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, à l'exception des zones de marges. Toutefois, se mêlent aux vestiges gallo-romains des vestiges plus récents, qui témoignent des usages postérieurs de la forêt (plates-formes de charbonniers, petites carrières, fours à chaux, chemins forestiers, etc).

Ces parcellaires sont parsemés de petits habitats isolés, dont une cinquantaine ont été identifiés à ce jour. A l'exception de deux bâtiments qui ont fait l'objet d'un sondage dans les années 1970 (M. Loiseau en 1973 – Notin, 1977 – et fouilles E. Louis en 1979), ces bâtiments ont uniquement été appréhendés par des prospections au sol, complétées assez souvent par l'échantillonnage des chablis de la tempête de 1999. L'identification comme bâtiment d'un tiers d'entre eux reste donc incertaine. Ces habitats se présentent sous la forme de bâtiments isolés, quelquefois par groupe de deux, d'une taille variant entre 40 et 370 m², mais en

grande majorité inférieure à 150 m². Ils ont en général une pièce observable, mais parfois deux ou plus. Les murs sont construits en pierres sèches ou liées à l'argile et, pour les deux fouillés, plus ou moins bien parementés et pratiquement sans fondation. Des tuiles ont été repérées sur la moitié des bâtiments. Ces petits bâtiments sont comparables par leur construction à ceux repérés dans les autres massifs forestiers étudiés (Allain, Thuilley-aux-Groseilles et massif forestier de Saint-Amond - Laffite, 2001 et 2002 ; Peltre et Bruant, 1991). Près de la moitié des habitats sont entourés par un enclos quadrangulaire d'une surface variant de 500 à 3800 m² environ. Ils sont très liés au réseau parcellaire auquel ils s'appuyent en majorité. Par ailleurs un certain nombre d'entre eux sont installés en bordure de voie : la grande voie nord-sud est ainsi bordée de 6 bâtiments sur les 6 km de son troncon sud.

Trois sites plus étendus se distinguent. Le premier situé à Velaine-en-Haye, dans la parcelle forestière 352 de la forêt domaniale, se compose d'un groupement de 4 enclos, comprenant des bâtiments témoignant d'un mode de construction différent : présence de moellons mieux taillés, usage du mortier, éléments de décor (enduit mural et peut-être de plafond) et architecturaux (colonne). Un deuxième localisé à Maron, parcelle forestière 419, a livré des éléments de construction et du mobilier sur une surface de 5300 m² et pourrait correspondre à une petite villa. Enfin, à Gondreville, dans les parcelles 14 et 15 de la forêt communale, un ensemble de pierriers et du mobilier archéologique, notamment des déchets de forge (scories, ratés de production, etc) ont été repérés sur une surface de 12000 m² le long de la grande voie vers l'est. On peut envisager la présence d'un petit établissement routier à cet endroit.

La majorité des habitats datés sont du Haut-Empire, mais plusieurs d'entre eux témoignent toutefois d'une occupation aux IIIe et IVes.

2. - Le piémont vosgien et le seuil du col de Saverne

La seconde zone s'étend sur 25 km d'ouest en est et sur une vingtaine de kilomètres du nord au sud, de Sarrebourg vers le Donon et jusqu'au col de Saverne. Située en grande partie en Lorraine, essentiellement dans le département de la Moselle, elle déborde néanmoins sur l'Alsace (département du Bas-Rhin).

Les vestiges se rencontrent sur les premiers reliefs gréseux du massif vosgien à des altitudes comprises entre 350 et 500 m. L'appellation « sommets vosgiens » qui leur a été attribuée (on a parlé de « culture » et même de « civilisation des sommets vosgiens » tant ces vestiges étaient considérés comme atypiques des occupations gallo-romaines connues alors) n'est donc pas adaptée. En effet si les points les plus élevés de ce secteur géographique culminent entre 800 et 1000 m, les collines et plateaux occupés par les sites n'ont rien de zones montagneuses inhospitalières. Par ailleurs, il apparaît aujourd'hui que ces occupations sont loin d'être toutes gallo-romaines.

Géologiquement, la plupart des sites sont installés sur un substrat constitué de grès bigarrés du Trias inférieur (couches intermédiaires et plus rarement grès à volzia). Aujourd'hui très boisée, cette région est arrosée par plusieurs rivières, la Sarre blanche et la Sarre rouge qui coulent vers le nord, la Zorn jaune et la Zorn blanche qui se jettent dans le Rhin.

120 parcellaires ou habitats ont été recensés jusqu'à ce jour sur plusieurs milliers d'hectares, dans la plupart des cas en forêt domaniale ; 18 sites ont fait l'objets de relevés planimétriques, dont 12 sont antérieurs à la seconde guerre mondiale. En Moselle, en effet, les premiers relevés sont réalisés par l'architecte H. Ehrhardt pour les Alsaciens A. Goldenberg et G. de Morlet, dès la seconde moitié du XIXe s. Les vestiges alors reconnus sur les communes de Garrebourg et Hultehouse sont cartographiés en totalité (Goldenberg, 1860). Les fouilles ponctuelles et les relevés se multiplient au début du XXe s. à l'initiative de T. Welter qui explore notamment les sites du secteur de Saint-Quirin et de Walscheid (Welter, 1906), de A. Fuchs (Fuchs, 1914) et surtout d'A. Reusch, qui établit des inventaires très complets des vestiges découverts et des traces de parcellaires fossiles (Reusch, 1911 et 1915-1916). Ces documents constituent encore aujourd'hui une référence. Plus récemment, les importantes fouilles et relevés menés par F. Pétry au Wasserwald (commune de Haegen) dans les années 1970 et 1980, puis les prospections réalisées ces vingt dernières années montrent que ces vestiges couvrent parfois des surfaces de 200 à 250 ha (Heckenbenner et Meyer, 2004) (fig. 6). A partir de la fouille du Wasserwald, F. Pétry a effectué un important travail descriptif des vestiges et proposé de nombreuses hypothèses et interprétations quant à la fonction et à l'origine de ces aménagements (Pétry, 1977, 1989, 1994, 1997).

Depuis 1992, les découvertes de stèles gallo-romaines lors des prospections réalisées sur les communes de Saint-Quirin, de Garrebourg et de Walscheid notamment ont donné lieu à des opérations de relevés ponctuelles avant la mise en sécurité de ces sculptures au musée de Sarrebourg. Ces travaux de cartographie ont été complétés par des sondages et des opérations de fouille. Ainsi, afin de comprendre l'organisation d'un hameau galloromain différent du Wasserwald, le site de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin a fait l'objet d'une fouille programmée (1994-1999). Après la tempête de décembre 1999 qui a durement touché ce secteur, les interventions de relevés topographiques se sont multipliées non seulement sur les sites détruits mais aussi sur les zones susceptibles d'être replantées ou de devenir inaccessibles lors de la repousse de la végétation.

Les structures anthropiques objets de nos recherches sont souvent encore bien visibles et apparaissent plus ou moins organisées sous le couvert forestier. Certains tas ou talus résultent d'épierrements réalisés soit dans l'Antiquité soit postérieurement. Les nombreuses terrasses destinées à retenir la terre (fig. 1), qui marquent les paysages des premiers reliefs entre Saverne, Sarrebourg et le Donon, sont traditionnellement interprétées comme des aménagements agricoles. Les murets de parcellaires souvent bien conservés déterminent des espaces plus ou moins réguliers qui correspondent sans doute à une organisation agraire du terroir. C'est le cas en particulier du site de Belle-Roche (commune de Saint-Quirin) qui fera l'objet d'une campagne de relevés en automne 2005. Dans la grande majorité des cas, ces structures sont difficiles à dater. Car si les terrasses et les murets de parcellaires sont attestés dès l'époque romaine, ils ont aussi été largement utilisés jusqu'au XIX^e s.

Des chemins, larges de 3 à 6 m, souvent creux ou bordés de chaque côté de murets en pierres sèches, structurent ces différentes formes d'occupation. En l'absence d'étude précise et de cohérence reconnue avec un site, ils sont impossibles à dater.

En revanche, certains murs dont l'élévation peut atteindre 0,8 m appartiennent de toute évidence à des bâtiments effondrés ou délimitent des enclos (habitats, fermes, sanctuaires...) qui grâce au mobilier découvert peuvent être plus facilement datés. Ainsi la fouille du hameau gallo-romain de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin a permis de reconnaître plusieurs bâtiments dont les murs étaient constitués dans leur partie basse de blocs de grès assemblés sans mortier (fig. 7). Les élévations étaient en bois et les toitures en matériaux périssables. On peut aussi observer sur certains sites gallo-romains la présence de blocs disposés régulièrement qui sans doute ont servi

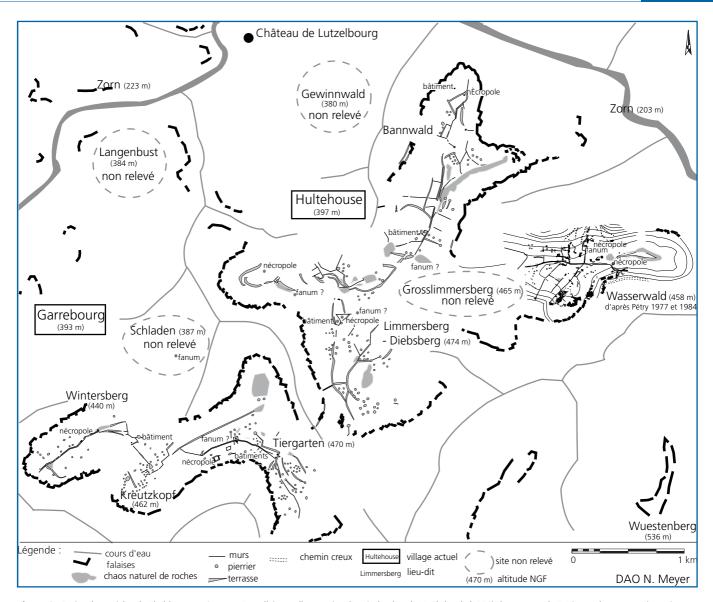


Figure 6 : Forêts domaniales de Phalsbourg et Saverne. Parcellaires gallo-romains d'après le plan de H. Ehrhardt (1858), les travaux de F. Pétry et les prospections récentes

d'embases de poteaux. Il s'agit généralement de petites unités d'habitations (5 à 6 m de côté), mais qui peuvent être mitoyennes pour former des bâtiments plus importants (Wasserwald, Croix-Guillaume). Ces unités d'habitation se regroupent en hameaux qui se juxtaposent les uns aux autres composant ainsi des groupements plus vastes (Wasserwald, Hultehouse, Garrebourg) (fig. 6).

Les constructions médiévales ne diffèrent pas fondamentalement des bâtiments gallo-romains. C'est le mobilier, les éléments d'architecture, l'abondance des moellons qui permettent de les distinguer, comme nous avons pu l'observer sur le site de l'Altdorf à Dabo ou à la Croix du Hengstburg à Walscheid où on distingue clairement les groupements d'habitations.

L'une des particularités du Piémont vosgien est l'abondance des blocs taillés et sculptés qui gisent encore fré-

quemment dans l'humus. Depuis 1992, de nombreuses figurations de divinités gallo-romaines ont été repérées au centre d'enclos et de constructions effondrées. Les plans relevés ont confirmé l'identification de ces vestiges à des sanctuaires (Ludwigsberg, Walscheid, Trois-Fontaines, Freiwald). Dans l'humus forestier, les stèles funéraires souvent brisées, ou bien des cercles de pierres ou des enclos marquent encore fréquemment l'emplacement des nécropoles antiques. La fouille partielle ou totale de plusieurs d'entre elles (sites du Bannwald et du Limersberg à Hultehouse, de l'Altdorf à Dabo, du Schantzkopf à Harreberg, de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin) a montré qu'il s'agissait toujours de nécropoles à incinération datées du le account de le construction de le construction de le construction de le construction de nécropoles à incinération datées du le construction de nécropoles à incinération datées du le construction de nécropoles à incinération de le construction de nécropoles de le construction de nécropoles à incinération datées du le construction de nécropoles de nécropoles de le construction de nécropoles de le construction de nécropoles de le construction de nécropoles de nécropoles de nécropoles de nécropoles de le construction de nécropoles de n

Enfin, des excavations de plus ou moins grande taille, et les tas de déchets attenants, attestent la présence de carrières d'extraction, nombreuses sur ce secteur des Vosges.



Figure 7 : Vue des maisons de Saint-Quirin, La Croix Guillaume (cliché D. Heckenbenner).

Les fronts de taille portent encore les traces d'outils métalliques tels que le pic et les coins. Il n'est pas rare de découvrir des blocs en cours d'extraction ou de taille. La fouille du site de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin a permis de mettre en évidence les techniques d'extraction utilisées et l'existence d'activités de taille et de sculpture à l'époque gallo-romaine (fig. 8). Néanmoins, l'extraction et le travail de la pierre ne sont pas spécifiques à l'époque romaine. Jusqu'au XIX^e s. les techniques n'ont pas évolué. A partir des fronts de taille visibles, sans fouille archéologique, il est souvent impossible de dater ces carrières.

D'autres activités ont aussi marqué le paysage forestier : les verreries itinérantes médiévales et modernes et les places de charbonniers.

La méthode de relevés choisie pour ce secteur, diffère de celle qui est utilisée dans la forêt de Haye. En effet, la plupart des vestiges étant déjà repérés et des éléments sculptés étant visibles sans fouille, il était primordial de privilégier l'étude de leur organisation spatiale et de leur environnement. C'est pourquoi les relevés, très détaillés, ont été réalisés au tachéomètre. Bien que la mise en œuvre de cette méthode nécessite beaucoup de temps, les résultats sont déjà prometteurs. En effet, à l'échelle d'un hameau antique, comme celui de Harreberg-Schantzkopf, on peut percevoir précisément comment se structure l'espace, comment le parcellaire est implanté par rapport à la topographie, aux chemins, aux habitations et à la nécropole (fig. 9).

Ce programme de recherche, qui n'en est qu'à ses débuts, devrait s'enrichir dans les années à venir d'analyse de sols et de végétaux dans ce secteur où leur conservation a été favorisée par le milieu.

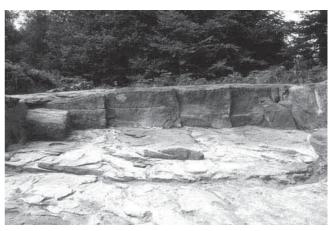


Figure 8 : Carrière de Saint-Quirin, La Croix Guillaume (cliché D. Heckenbenner).

Conclusion

Si les deux zones d'études présentées ont connu le même rythme de travaux (XIXe-début XXe s., puis années 1970, et enfin recherches actuelles), elles ont toutefois été peu mises en perspective, alors que de grandes similitudes existent entre elles. La remise à plat de la documentation, les nouveaux travaux de terrain et les deux méthodologies d'étude complémentaires actuellement mises en œuvre devraient pouvoir faire progresser leur connaissance.

Les parcellaires actuellement recensés en forêt sont dans leur grande majorité gallo-romains. Toutefois plusieurs d'entre eux sont d'époque médiévale, comme celui lié à l'abbaye de défrichement créée au XII^e s. à Vilcey-sur-Trey près de Pont-à-Mousson (Georges-Leroy *et al.*, 2003, p. 179) ou ceux relevés autour de villages médiévaux disparus dans les Vosges, à Dabo - Altdorf (Meyer *et al.*, 2004) et Walscheid - Croix du Hengstburg (XIII^e-XIV^e s. – relevé P. Rohmer).

Pour l'époque gallo-romaine, ces implantations ont été longtemps considérées comme des occupations de « marges », mais les travaux récents semblent au contraire témoigner de l'exploitation assez systématique et organisée de ces secteurs dès le le s. Mais de nombreuses questions se posent encore : tout d'abord dans quels milieux s'implantent ces parcellaires : milieu déjà ouvert et cultivé par les Gaulois ou milieu plutôt forestier ? Sur la commune de Gondreville, dans la boucle de la Moselle, plusieurs fouilles ont montré la présence de batteries de silos de l'Age du Fer qui témoignent pour cette époque d'une activité agricole importante (Deffressigne et al., 2002). L'occupation de la fin de l'Age du Fer est également bien repérée autour du seuil du col de Saverne (Oppidum du fossé des Pandours à Saverne – Fichtl,

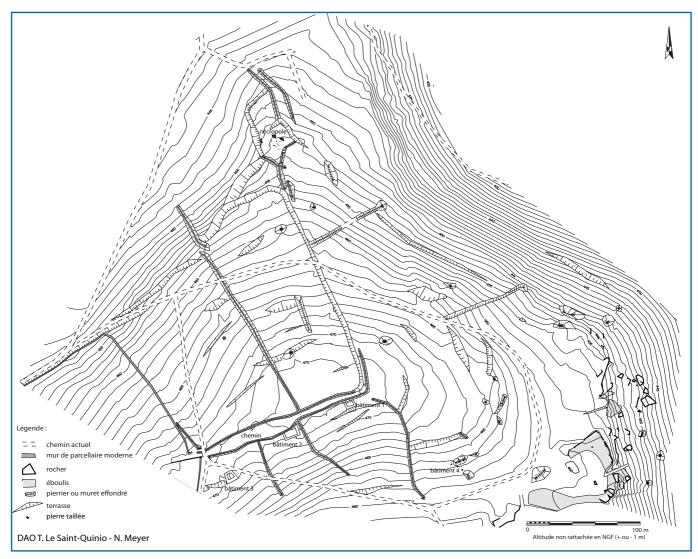


Figure 9 : Harreberg, Schantzkopf. Plan général du site.

2004). De même nous avons des interrogations sur la datation et les modalités de la reconquête forestière, même s'il semble que certains de ces parcellaires soient abandonnés dès la fin de l'époque gallo-romaine ou dans le courant du haut Moyen Age. Par ailleurs quelle est la place de la forêt dans l'Antiquité sur ces secteurs ? Si le plateau calcaire a apparemment connu une occupation agricole très importante qui semble avoir laissé peu de place à la forêt, la question se pose différemment pour le piémont vosgien. La Silva Vosagus est certes attestée par les sources antiques (Table de Peutinger) à partir du IIIe s. (fin de l'occupation antique reconnue pour l'ensemble du massif montagneux) mais son importance dans le détail reste inconnue ; couvre-t-elle la totalité du massif vosgien, y compris le piémont ? A côté des activités agricoles probablement prédominantes, d'autres activités plus modestes comme l'exploitation de la pierre sont bien reconnues maintenant. Aucune recherche n'a cependant encore porté sur l'exploitation du bois, activité supposée de longue date.

Les prélèvements palynologiques réalisés sur des tourbières proches des sites étudiés dans les Vosges et sur le plateau calcaire pourraient en partie répondre à ces questions.

Cette occupation a dans tous les cas eu un fort impact environnemental, encore sensible actuellement comme le montrent les travaux coordonnés par J.-L. Dupouey et E. Dambrine présentés dans ce volume.

Remerciements

Nous remercions vivement Patrick Behr et Philippe Loué pour leurs travaux, notamment de cartographie, sur la forêt de Haye, ainsi que les bénévoles de l'ARAPS.

Ces travaux ont bénéficié du concours financier de la Direction régionale des Affaires culturelles de Lorraine et des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

Bibliographie

CHOUQUER G., FAVORY F., 2001, L'arpentage romain. Histoire des textes. Droit. Techniques, Ed. Errance, Paris, 491 p.

DEFFRESSIGNE S., TIKONOFF N., BOULANGER-BOUCHET K., CHAUSSEE CH., TESNIER-HERMETEY C., 2002, Les gisements d'habitat de la fin du premier âge du Fer à Gondreville – Fontenoy-sur-Moselle (54). Le stockage intensif et ses conséquences économiques et sociales, *Archaelogia Mosellana*, 4-2002, Metz, p. 81-184.

DUPOUEY J.-L., DAMBRINE E., LAFFITE J.-D., MOARES C., 2002, Irreversible impact of past land use on forest soils and biodiversity, *Ecology*, 83(11), p. 2978-2984.

FICHTL S., 2004, L'oppidum du Fossé des Pandours, cheflieu des Médiomatriques à l'époque de l'indépendance ?, *Archaeologia Mosellana*, 5-2003, Metz, p. 145-160.

FUCHS A., 1914, Die Kultur der Keltischen Vogesensiedelungen mit besonder Berücksichtigung des Wasserwaldes bei Zabern, Saverne, 190 p. 33 pl.

GEORGES-LEROY M., DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L., LAF-FITE J.-D., 2003, Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). Etat de la question, in Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire, Actes du colloque international AGER V, septembre 2000, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 173-180 (Annales Littéraires, 764).

GOLDENBERG A., 1860, Castrum gallo-romain du Gross-Limmersberg, *Bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace,* 1ère série, T.3, 1858-1860, p.127-137, 2 pl., 1 carte.

HECKENBENNER D., MEYER N., 2004, Les habitats et les parcellaires du piémont vosgien, *in* FLOTTE P., FUCHS M., *Carte archéologique de la Gaule. La Moselle, Paris,* p. 177-179.

LAFFITE J.-D., 2001, Favières – Thuilley-aux-Groseilles. Forêt domaniale de Saint-Amond – Bois d'Amblay, *in Bilan scientifique de la région Lorraine 1998*, Metz, p. 22-23.

LAFFITE J.-D., AVEC LA COLLAB. DE DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L., GEORGES-LEROY M., 2002, Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de St-Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle). Relevé et étude du parcellaire du « Grand Rinchard », *Revue Archéologique de l'Est*, 51-2001/2002, p. 465-476.

LAFFITE J.-D., 2005, Maron. Forêt domaniale de Haye, carrefour des Six Bornes, *in Bilan scientifique de la région Lorraine 2000*, Metz, p. 26-27.

MEYER N. AVEC LA COLLAB. DE GOUBET F., LE SAINT-QUINIO T., NICLOT P., ROHMER P., 2004, Dabo Altdorf (Site n° 57 163 003 AH-Moselle). Document final de synthèse. Sondages programmés et prospection thématique consécutifs à la tempête de décembre 1999 (Automne 2001 et printemps 2003), Sarrebourg, 2003, 25 p.

NOTIN M., 1977, La fouille du site gallo-romain de Velaine-en-Haye. Ce qu'elle nous apporte, Association des Amis de l'Archéologie Mosellane. Fiche d'information n° 1 et 2, p. 46-52.

OLRY E., 1875, Station antique découverte dans la forêt communale d'Allain, *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, p. 37-50.

PELTRE J. ET BRUANT PH., 1991, Terroirs fossiles méconnus en Lorraine, *Le Pays Lorrain*, p. 51-55.

PETRY F., 1977, Structures agraires archaïques en milieu gallo-romain, *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, VIII, p. 117-158.

PETRY F., 1989, Les sanctuaires de la culture galloromaine des Sommets Vosgiens, à la lumière des fouilles du Wasserwald (commune de Haegen, Bas-Rhin), in Aspect de la religion celtique et gallo-romaine dans le Nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes. Actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié-dès-Vosges, 7-8 oct. 1988, Saint-Dié, p. 73-93.

PETRY F., 1994, 156 Haegen-Wasserwald (Bas-Rhin), in: MANGIN M., PETIT J.-P. (dir.), Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies, Bliesbruck, p. 151-152.

PETRY F., 1997, Les agglomérations des sommets vosgiens, in MASSY J.-L. (dir.), Les agglomérations secondaires de la Lorraine, p. 399-404 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).

PIEDALLU CH., GEGOUT J.-CL., 2002, Etude de la précision du système GPS en milieu forestier, *Revue Forestière Française LIV*, 5-2002, p. 429-442.

REUSCH A., 1911, Keltische Siedlungen in den Vogesen, Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, XXIII, 1912, p. 417-446, 1 carte.

M. GEORGES-LEROY, D. HECKENBENNER, J-D. LAFFITE, N. MEYER

REUSCH A., 1915-1916, Keltische Siedlungen im Freiwald und im Weiherwald, *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde,* XXVII-XXVIII, 1917, p. 45-63, 1 carte.

WELTER T., 1906, Die Besiedlung der Vorstufen der Vogesen unter besonderer Berücksichtigung des gebirgen Teils des Kreises Saarburg in Lothringen, Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, p. 177-179.